



Grenoble, le 12 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Etat s'engage en Rhône-Alpes contre le gaspillage alimentaire

Dans le cadre du « Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire », **la préfecture Rhône-Alpes propose plusieurs outils pour aider les entreprises à diminuer leurs excédents mais également à valoriser ceux qui restent consommables**, grâce à des partenariats de dons avec des associations d'aide alimentaire.

Dans ce but, trois publications réglementaires et pratiques préparés en Rhône-Alpes et à diffusion nationale sont téléchargeables gratuitement :

- Un guide réglementaire et pratique de réutilisation des excédents et des dons de denrées de la restauration collective à des structures d'aide alimentaire
- Un guide réglementaire et pratique des dons d'entreprises à des structures d'aide alimentaire
- Un retour d'expériences de dons de produits agricoles par des producteurs ou grossistes

De plus, un outil de cartographie interactive est également expérimenté en Isère, avant son extension progressive à l'ensemble des départements de Rhône-Alpes.

Cet outil localise les structures d'aide alimentaire en recherche de dons et en capacité de ramasse : il indique aussi entreprises donatrices les critères permettant d'orienter les dons : par ex, jours de collecte, équipement en transport, réfrigéré ou non, préparation de repas ou non etc.

L'ambition de cet outil est de permettre des dons de proximité et pour les entreprises qui ne peuvent donner que de petites quantités, de faire l'objet de collectes régulières par des associations d'aide alimentaire de proximité.

Enfin, l'appel à projets portant sur la réduction des déchets alimentaires et lancé par la Direction Régionale Rhône-Alpes de l'ADEME et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) est reconduit en 2014.

L'objectif des directions régionales de l'ADEME et de la DRAAF est de soutenir les projets les plus exemplaires permettant de prévenir la production de déchets. Cet appel à projets est en ligne sur les sites de l'ADEME et de la DRAAF Rhône-Alpes.

Contact presse :

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
Elisabeth MANZON, chef de projet alimentation : Tél : 04 78 63 13 86